

# M@rolles Infos



@villedemarolles

[www.marollesenbrie.fr](http://www.marollesenbrie.fr)

*Bonne année !*



**À LA UNE**

**NOS COMMERÇANTS**

# SOMMAIRE

Marolles Infos n° 172 / Janvier - Février 2021

<b>Actualités</b>	<b>6</b>	<b>Solidarité</b>	<b>18</b>
Travaux SIVOM Conduites addictives		Des colis de Noël pour nos aînés CCAS : faites-vous connaître ! Mutuelle communale	
<b>Actualités</b>	<b>8</b>	<b>Vie associative</b>	<b>20</b>
Nouveau cabinet médical Retour sur l'opération de dépistage Protocole sanitaire dans les écoles Coup de cœur de la bibliothèque			
<b>Actualités</b>	<b>10</b>	<b>Le point culture</b>	<b>22</b>
Nos enfants, ces héros masqués... En attendant Noël			
<b>Actualités</b>	<b>12</b>	<b>Alentour</b>	<b>23</b>
Structures d'accueil des jeunes enfants « Coup de pouce briard »		Bibliothèque de Marolles	
<b>Dossier</b>	<b>14</b>	<b>Libre expression</b>	<b>24</b>
Soutenir nos commerçants, on y tient !			
<b>Actualités</b>	<b>16</b>	<b>Tribune libre</b>	<b>25</b>
Semaine olympique et paralympique 2021 JO 2024 Hommage à Michel Hubert			
		<b>Clin d'œil</b>	<b>25</b>
		Nouveaux services à Marolles	
		<b>Bloc notes</b>	<b>26</b>



# Édito



**Chères Marollaises,  
chers Marollais,**

**Les fêtes de fin d'année ont été marquées par la réouverture de l'ensemble des commerces.**

Consciente de l'importance de cette période pour nos commerçants, votre équipe municipale a lancé, début décembre, une grande campagne de communication « *J'achète local* » au moyen d'affiches, de banderoles, déployées en de nombreux points de la ville, et égale-

ment au travers d'une vidéo réalisée spécialement pour l'occasion et diffusée sur les réseaux sociaux.

Tout comme vous, la municipalité a tenu à soutenir les commerçants marollais. Car au-delà d'aider ces femmes et ces hommes qui ont tant souffert en 2020 des périodes de fermeture, il s'agit aussi de préserver et de développer le dynamisme local.

Toutefois, si nous plaçons beaucoup d'espoir dans un regain économique pour l'année 2021, celui-ci prendra sans doute du temps. C'est pourquoi **nous avons tenu à mettre à nouveau à l'honneur nos commerçants marollais dans ce magazine municipal.**

Au-delà de nos commerçants, nous pensons à tous nos concitoyens dont l'activité économique et professionnelle a été fortement bouleversée par la crise sanitaire : entrepreneurs, restaurateurs, salariés, étudiants, personnel médical etc...

Malgré une recrudescence de l'épidémie en décembre, beaucoup d'entre nous ont pu retrouver leurs familles, leurs amis, pour les fêtes de fin d'année.

Si les conditions sanitaires nous le permettent, notre priorité pour la nouvelle année sera de nous retrouver autour d'événements festifs, tant culturels, que sportifs ou encore associatifs.

A l'image de la relation que nous avons pu tisser au cours de la campagne des élections municipales, **je souhaite que chacun d'entre vous puisse être associé à la vie de notre commune** grâce notamment à la mise en place d'outils de concertation : appli mobile citoyenne, conseils citoyens, budget participatif, réunions et visites de quartier etc...

Prendre le temps pour écouter, étudier toutes les possibilités est, je le crois, essentiel pour agir efficacement et durablement sur notre quotidien afin d'enrichir une vie communale toujours plus inclusive.

Cette année, en raison des restrictions sanitaires, les premiers vœux de votre nouvelle équipe municipale ne pourront se dérouler, comme à l'habitude, à la salle des fêtes. Toutefois, comme je tiens, tout comme vous à la solennité de cette cérémonie républicaine, **j'ai tenu à ce que nous travaillions sur des moyens alternatifs pour fêter la nouvelle année comme il se doit.**

Vous recevrez ainsi d'ici quelques jours, dans votre boîte aux lettres, en remplacement du traditionnel discours des vœux, un document vous présentant **les priorités de votre équipe municipale pour la nouvelle année.** Aussi, une vidéo décrivant nos projets pour 2021 sera diffusée dans quelques jours sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

Au nom de l'ensemble des élus du Conseil municipal, **je vous présente tous mes vœux de bonheur, de joie et sérénité pour cette nouvelle année.**

*Bien à vous*

Votre Maire  
**Alphonse BOYE**

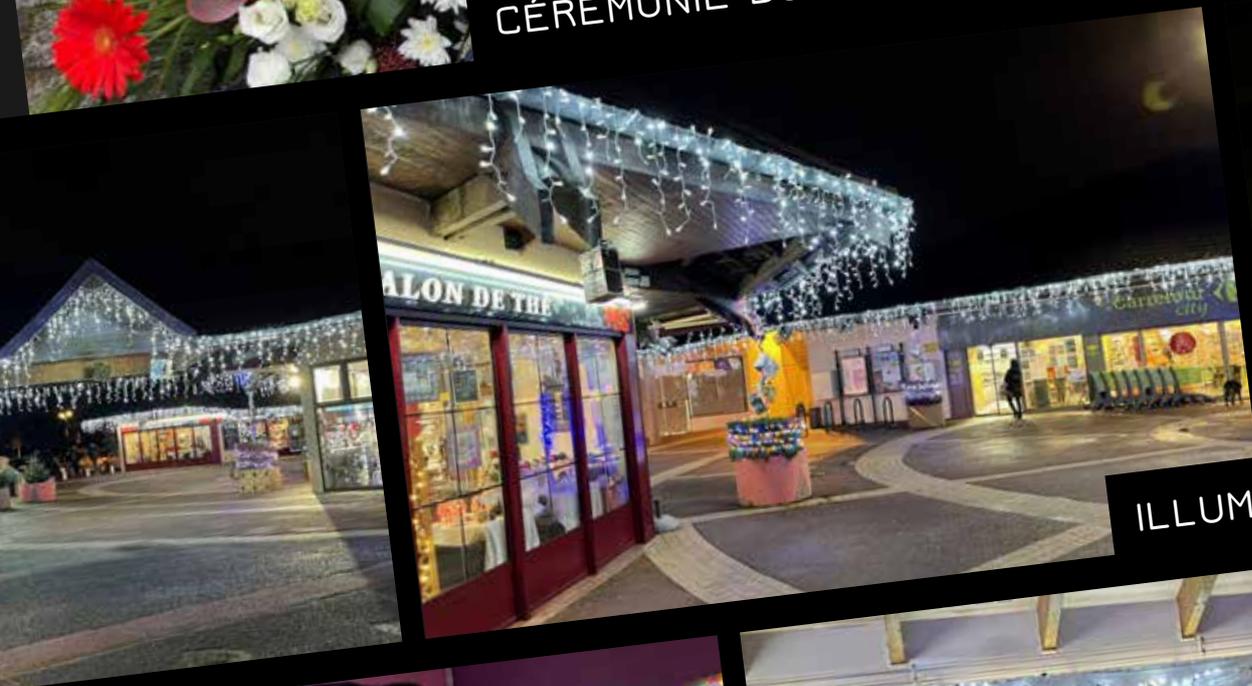
# Arrêt sur images



RENTRÉE MA

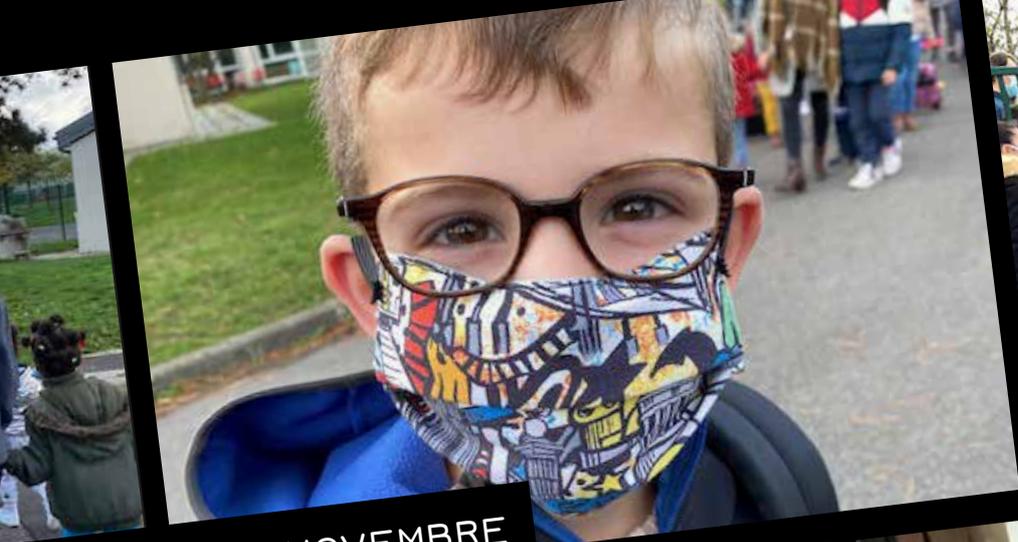


CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



ILLUMINATIONS

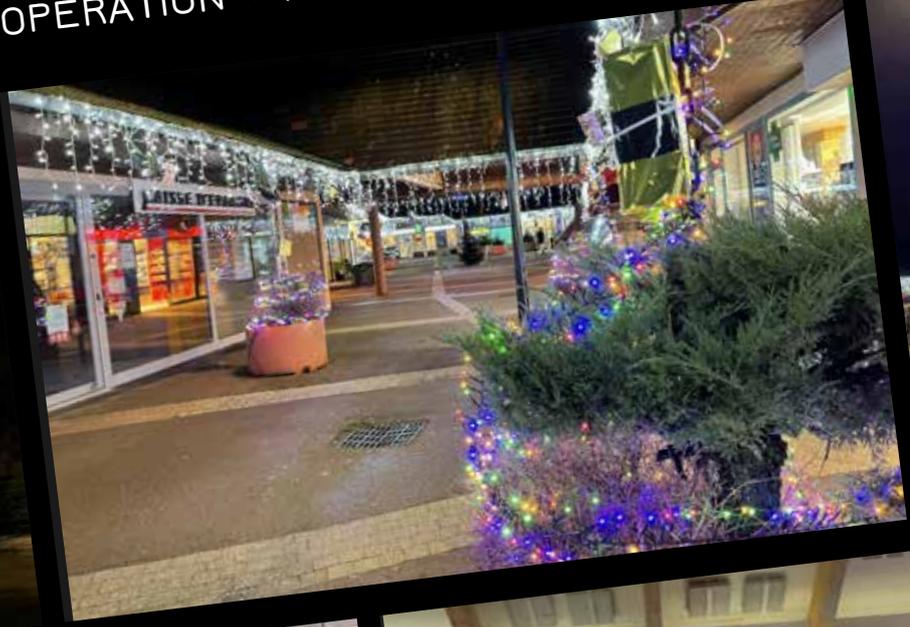




...SQUÉE DU 2 NOVEMBRE



OPÉRATION « FAIS-MOI PEUR ! »



SPECTACLE DE NOËL

# 6 Actualités

## TRAVAUX

### AVENUE DES BRUYÈRES

Des travaux de requalification de l'avenue des Bruyères entre le rond-point des Bruyères et celui des Bagaudes, dont notamment la création d'une piste cyclable, ont débuté en novembre. La première phase étant terminée, la deuxième phase vient de reprendre avec des travaux d'assainissement et la création de deux passages surélevés sur l'avenue des Bruyères.

Les travaux ont lieu de 9h à 17h. Ils ne nécessitent pas de fermeture de voie en dehors de 2 journées pour la réfection du tapis routier (informations disponibles sur le site de la commune).



### RÉFECTION DE LA PASSERELLE PIÉTONNE

La passerelle piétonne située sur le Parc urbain traversant l'avenue des Uzelles, fait peu neuve.

Une première phase de travaux s'est tenue en fin d'année afin de mettre en sécurité la passerelle.

Le nettoyage et le traitement des bois ainsi que le remplacement des éléments dégradés sont à l'étude pour le premier semestre 2021.

### CIMETIÈRE ANCIEN

Les agents des espaces verts ont réalisé des travaux d'embellissement dans le cimetière ancien situé sur l'avenue des Bruyères, avec de nouveaux arbres fruitiers.

### AVENUE DES BUISSONS/ROUTE DE MAROLLES (SANTENY)

Les travaux de réfection totale du chemin piéton situé Route de Marolles (Santeny) du côté du stade, démarreront le 6 janvier, allant de la rue de Faubourg Saint-Marceau jusqu'au rond-point des Blés d'or.



### ÉGLISE

Les travaux de rafraîchissement du dôme (ponçage et peinture) ont été réalisés au dernier trimestre 2020, ainsi que l'élagage des arbres à l'arrière de l'église.

SIVOM

## Encombrants : de la nouveauté en janvier !

*La Municipalité a décidé de vous proposer un nouveau service du SIVOM : la collecte des encombrants à la demande !*

Ce service gratuit sera testé sur une période d'une année à compter de janvier 2021. Sur simple appel au 01 69 00 96 90, vous pourrez planifier l'enlèvement de vos encombrants.

Nous espérons par cette initiative, éviter les amoncellements d'encombrants sortis de manière anarchique, souvent en-dehors des dates prévues à cet effet et de supprimer la circulation incessante de véhicules douteux qui trient et récupèrent les encombrants sur leur passage.

Ce nouveau service permettra de maintenir la propreté dans les rues grâce à des collectes plus régulières. En effet, sa mutualisation avec les communes de Santeny et de Villecresnes, permet de disposer d'un nombre de collecte six fois plus important qu'à l'heure actuelle. Les collectes pourront se faire tous les 15 jours environ au lieu d'une fois tous les 2 mois. Tout dépôt sauvage constaté sera systématiquement verbalisé par la Police Municipale.

## En bref

PRÉVENTION

**Chichas, gaz hilarant. attention aux conduites addictives**



Le Maire a pris deux arrêtés visant à prévenir la consommation dans l'espace public de 2 types de produits dangereux pour la santé : les pipes à eau comme le narguilé ou la chicha, et le protoxyde d'azote dit «gaz hilarant».

**Chicha ou narguilé interdits sur la voie publique**

L'utilisation de narguilé ou chicha sur l'espace public est désormais interdite dans un périmètre de 50 mètres aux abords de tous les lieux d'habitation, mais aussi des équipements et parkings publics.

Une décision motivée à la fois par les nuisances signalées par des habitants, par les risques liés à la combustion du charbon pour faire fonctionner ces narguilés et surtout par les risques sanitaires avérés de ce mélange de tabac et de mélasse. La fumée de ces pipes à eau délivrerait autant de monoxyde de carbone que 15 à 52 cigarettes.

C'est pourquoi la Municipalité a fait le choix d'interdire la consommation sur l'espace public de ces produits dangereux qui séduisent les plus jeunes.

**Cartouches à siphon : vente interdite aux mineurs**

Une autre pratique dangereuse : l'usage détourné du protoxyde d'azote, contenu dans les cartouches de gaz utilisées dans les siphons à chantilly, pour son effet euphorisant. Ce gaz peut provoquer notamment des gelures, des détresses respiratoires, des pertes de connaissances et, à fortes doses, peut conduire au décès.

La Municipalité a décidé l'interdiction dans la commune de vendre ou d'offrir à des mineurs du protoxyde d'azote sous quelque forme que ce soit. L'utilisation de manière détournée de ces cartouches dans l'espace public est à présent interdite.

## MODE D'EMPLOI



Service gratuit à compter de janvier 2021

**1 J'INDIQUE À L'OPÉRATEUR MON ADRESSE.**

**2 JE PRÉCISE LES OBJETS ENCOMBRANTS QUE JE SOUHAI TE DÉPOSER SUR LE TROTTOIR AVEC UN MAXIMUM DE 2M3.**

**3 L'OPÉRATEUR ME COMMUNIQUERA UNE DATE D'ENLÈVEMENT. LA COLLECTE SERA EFFECTUÉE ENTRE LE LUNDI ET LE VENDREDI. JE SORS MES ENCOMBRANTS LA VEILLE AU SOIR.**

**J'HABITE EN IMMEUBLE, JE CONTACTE MON GARDIEN OU LE RÉFÉRENT QUI APPELLERA LE SIVOM.**



## En bref

## SÉCURITÉ

## Comprendre le Plan Vigipirate



Le 29 octobre dernier, le Plan Vigipirate a été porté au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire. Il s'agit du plus haut niveau d'alerte du dispositif de lutte contre le terrorisme.

Ce niveau est activé en cas de menace d'attaque terroriste imminente ou à la suite immédiate d'un attentat.

Cet état de vigilance et de protection maximale est mis en place pour une durée limitée à la gestion de crise sur l'ensemble du territoire national ou sur une zone géographique délimitée.

Il permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise (fermeture de certaines routes et des transports publics...).

Ce dispositif est adapté pour renforcer notamment la sécurité des lieux de culte, la sécurité des bâtiments publics, avec une attention particulière pour les établissements scolaires et les établissements de santé. C'est à cet effet, que des barrières ont été placées devant des bâtiments publics tels que la mairie ou encore les écoles de Marolles.

## SANTÉ

## Ouverture du nouveau cabinet médical



Le nouveau cabinet médical a ouvert ses portes en novembre, au 5 rue Pierre Bezançon, juste à côté de la mairie.

L'équipe médicale et paramédicale est composée de 4 médecins généralistes, un médecin gynécologue, deux sages-femmes, une infirmière, une masseur-kinésithérapeute, une psychomotricienne, une psychologue, une ostéopathe et une praticienne en diététique.

L'installation du médecin gynécologue est prévue au printemps 2021, et celle de l'infirmière à compter de la mi-janvier.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, qui peuvent stationner juste devant le cabinet, dans la cour intérieure. Pour les autres usagers, le parking public de l'église reste la meilleure option..

## Coordonnées

- **Médecins généralistes** -  
Dr Pierre Scuotto, Dr Kevin Taraki, Dr Wilfried Sceutenaire, Dr Jessica Langlois. Secrétariat : 01 85 44 04 28  
Prise de rendez-vous sur Doctolib également.
- **Sages-femmes** -  
Mélinda Terezo : 07 64 12 14 90 -  
Mélanie Faure : 07 66 58 47 70
- **Psychologue** - Lucile Pauly : 07 68 73 69 29
- **Psychomotricienne** - Florine Pivot : 06 66 40 60 16
- **Masseur-kinésithérapeute** - Caroline Tissier : 07 50 01 58 99
- **Ostéopathe** - Amandine Périno : 06 58 42 17 57
- **Praticienne en diététique** - Céline Clauss : 06 87 43 52 05

## COVID-19

## Retour sur l'opération de dépistage

Jeudi 17 décembre, pour la deuxième fois la commune a accueilli, le bus de dépistage Covid-19 de la Région Île-de-France. Vous avez été nombreux (123 personnes) à avoir ainsi pu effectuer un test RT-PCR quelques jours avant les fêtes de fin d'année.

Les unités mobiles de cette opération visent à sillonner le territoire afin de contenir la propagation du virus dans la région. Cette campagne de dépistage s'inscrit dans la stratégie sanitaire du Gouvernement : « Tester – Alerter – Protéger ».

Les résultats ont été communiqués aux personnes dans les 24h, afin de briser les chaînes de contamination et de protéger les proches des malades contaminés. Dans les cas de test positif, la personne a directement été contactée par téléphone afin que des mesures de protection adaptées puissent être immédiatement mises en place.



## ENFANCE

## Retour sur la mise en place du protocole sanitaire dans les écoles

Les municipalités et les écoles avaient jusqu'au 9 novembre dernier pour mettre en place l'ensemble des mesures édictées dans le Protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation nationale.

Après échanges et concertations avec les directrices des écoles de Marolles, la municipalité a déployé des agents pour l'organisation de la mise en conformité des lieux afin de rester au plus près des préconisations du Gouvernement.

Organisation sur le temps scolaire :

- Chaque cour d'école a été divisée afin de séparer les groupes ;
- Application du non-brassage : passage aux sanitaires par classe, entrées et sorties par classe et par les accès extérieurs ;
- Recrutement d'un agent communal supplémentaire par école pour renforcer les opérations de nettoyage et désinfection.

Organisation sur le temps périscolaire :

- Un animateur dédié par classe pour la pause méridienne ;
- Application du non-brassage en cohérence avec les mesures appliquées sur le temps scolaire ;
- Division du réfectoire en 2, avec respect des distanciations, pour accueillir 2 groupes à la fois.
- Renforcement du nettoyage et de la désinfection des locaux.

La municipalité équipe les agents communaux en masques de protection et met à disposition, dans les écoles, des masques destinés aux élèves qui en seraient dépourvus.

A l'occasion des conseils d'école du premier trimestre, les directrices d'école et les représentants de parents d'élèves ont fait part au maire, de leur satisfaction quant à l'application de ce protocole et remercient les agents pour leur implication et leur réactivité.



## En bref

## SCOLAIRE

### Première rentrée en maternelle

Votre enfant est né en 2018 et il devrait effectuer sa première rentrée scolaire en septembre 2021.

Les inscriptions ont lieu auprès du service scolaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 28 février 2021.

Il vous sera demandé d'apporter le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile.



scolaire@marollesenbrie.fr – 01 45 10 38 31

## CULTURE

### LE COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHEQUE :

« L'Italienne qui ne voulait pas fêter Noël », de Jérémie LEFEBVRE

## Résumé :

Francesca a quitté Palerme pour étudier la littérature à la Sorbonne. Suite à un défi amoureux, elle relève le pari d'annoncer à sa famille qu'elle ne réveillonnera pas avec eux : en quoi cela poserait-il problème dans sa famille athée, de gauche, respectueuse de la liberté de chacun ? Mais c'était oublier l'importance de Noël dans la Péninsule...

## L'avis d'Eliane, responsable de la bibliothèque :

« C'est un livre étonnant, amusant, parfois très sérieux. L'auteur sait maintenir l'intérêt jusqu'au bout de l'histoire tout en faisant preuve de beaucoup d'érudition. Les surprises s'enchaînent, des plus inattendues aux plus drôles, parfois aussi émouvantes. C'est un clin d'œil sur la dérive commerciale des fêtes de Noël à laquelle Francesca essaye désespérément d'échapper. C'est une agréable lecture, divertissante sans être stupide ; j'ai passé de bons moments ».



## COVID-19

**Nos enfants, ces héros masqués...**

*Le masque, nous le portons depuis des mois maintenant, mais nous n'avons pas oublié l'effort qu'il nous a fallu pour s'habituer à cet accessoire désormais indispensable. Que dire alors de nos enfants, qui depuis le 2 novembre, doivent eux-aussi rester masqués toute la journée. Nos petits héros pas comme les autres, montrent bien du courage et une grande capacité d'adaptation, qui pourrait bien servir de leçon aux plus grands !*

Devant l'école, les enfants de plus de 6 ans exposent leurs nouveaux masques aux copains pour cette rentrée un peu spéciale. Une rentrée, qu'il a fallu préparer : « je l'ai laissé choisir son masque pour qu'il se sente impliqué, et pour le rassurer un peu aussi », témoigne une maman. « Maintenant, on se fait des bisous à travers les masques ! » confie un papa. Quelques remarques qui témoignent de l'impact de cette obligation sur le quotidien de chacun.

Les directrices et le corps enseignant ont du également s'adapter, répondre aux nombreuses interrogations des parents : « Nos enfants vont-ils les garder toute la journée ? La récré est-elle considérée comme une activité physique ? ». Comme tout un chacun, l'adaptation reste le maître-mot : « On va s'adapter, comme on le fait depuis des mois maintenant... », conclut ce parent d'élève dont le sourire reste caché.

Nous avons demandé aux enfants comment vivaient-ils le port du masque à l'école. Alors mieux qu'avec des mots, ils nous ont répondu avec leurs crayons. Voici une sélection de leurs témoignages.



## ENFANCE

**En attendant Noël...**

*L'équipe d'animation s'est dépassée cette année pour que la période magique d'avant les fêtes se déroule au mieux pour nos enfants. Après des semaines difficiles et contraignantes, place à un peu de légèreté et de magie.*

**Les petits ateliers de Noël**

Les animateurs ont concocté divers ateliers de création dans lesquels les enfants ont déployé leurs talents : fabrication de décorations et autres objets sur le thème de Noël. Mais aussi des ateliers cuisine et de lecture de contes avec Eliane, notre bibliothécaire préférée.

Ils s'étaient engagés à décorer les écoles et ont tenu leur promesse. Vous avez ainsi pu admirer les décorations extérieures sur le thème « Noël alsacien ».

**« Mais où est passé le Père Noël ? »**

L'équipe s'est transformée en troupe de théâtre le temps d'un spectacle inédit, monté de toute pièce par les animateurs. « Mais où est passé le père Noël ? », un spectacle de Noël interactif, drôle et original, présenté à l'ensemble des classes des écoles de Marolles. En voici le résumé, pour vous chers parents qui n'avez pas eu la chance d'y assister : la mère Noël est à la recherche de son mari qui a disparu. Elle va alors faire appel à ses 6 lutins pour le retrouver : Farceur, Grognon, Muet, Joyeux, Magicien et Lutin en chef. Ensemble, ils partent à la recherche du Père Noël et grâce à son agenda magique ils vont retrouver différents indices qui les mèneront jusqu'à lui.



## En bref

## ENFANCE

**Collecte de jouets**

Les enfants du Club junior du Centre de loisirs ont organisé une collecte de jouets au profit du Secours Catholique du 9 novembre au 11 décembre 2020.

De nombreuses familles ont participé à la collecte, nous les en remercions chaleureusement. C'est ainsi que les enfants ont pu remettre plus de 300 jouets à Marie-Christine Homs du Secours Catholique.



## CULTURE

**« Mercredi, on lit ! », le podcast des petits**

Le mercredi, c'est le jour des enfants. Toutes les semaines, Eliane MAILLÉ, responsable de la bibliothèque, vous raconte une histoire. En ce moment, nous sommes sur le thème des fêtes de fin d'année et de l'hiver.

Retrouvez tous les podcasts sur le site de la ville (rubrique 'Sortir', page 'Culture') ou sur notre chaîne YouTube. Quatre histoires sont déjà parues !


[www.marollesenbrie.fr](http://www.marollesenbrie.fr)

## CITOYENNETÉ

**Les structures d'accueil des jeunes enfants**

*Les communes de Marolles-en-Brie et de Santeny gèrent ensemble le Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance (SIPE) afin d'offrir à leurs administrés différents modes d'accueil des très jeunes enfants. Vos représentants élus au SIPE participent à toutes les décisions en faveur de la petite enfance il s'agit de Caroline DELISSE et Anne FERREIRA.*

**Qu'est-ce que le SIPE ?**

Il s'agit du Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance de Marolles et de Santeny qui trouve son bureau au 12 rue du Réveillon à Santeny. C'est un service public indépendant des deux mairies.

Il est composé des structures Petite Enfance des deux communes, à savoir :

- La Maison de la Petite Enfance à Santeny qui est une structure Multi-accueil : crèche collective et crèche familiale de 35 berceaux, ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.
- La Ronde des 4 saisons à Marolles-en-Brie qui est une structure Multi-accueil : crèche collective et Halte-garderie (20 berceaux), ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h15.
- Le Relais Petite Enfance « Farandoles » qui est le relais assistantes maternelles (RAM) des 2 communes.

**Le relais Petite enfance « Farandoles »**

« Farandoles » a ouvert ses portes le 25 février 2020. Cette offre de service public est financée par les deux communes, la CAF du Val-de-Marne par sa subvention pour la création du Relais Petite Enfance et son aide exceptionnelle en lien avec le COVID.

Dénommé par la CAF « RAM itinérant », il a été renommé « Relais Petite Enfance et FARANDOLES » avec un « S » pour marquer la rencontre de deux communes autour d'un projet d'offre de service public gratuit pour accompagner au mieux les enfants bénéficiant d'une garde au domicile. Pourquoi « itinérant » ? Parce que la responsable du Relais Petite Enfance se déplace et aménage les espaces de jeux pour l'accueil des enfants sur les 2 lieux dédiés et intégrés au sein des centres de loisirs de Marolles et Santeny.

L'accueil des tout-petits avec leur assistante maternelle a lieu 2 matinées sur chaque commune, et en dehors des temps périscolaires : lundi et vendredi matin à Santeny, mardi et jeudi matin à Marolles en Brie.

Le gestionnaire de cette structure est le SIPE, avec son Président Vincent BEDU, Maire de Santeny, et son Vice-Président Alphonse BOYE, Maire de Marolles-en-Brie.

**INFORMATION**

Parents à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant de moins de 3 ans, ce message s'adresse à vous ! Des places sont encore disponibles auprès des assistantes maternelles. Vous pouvez prendre contact avec Elodie PANACCIONE auprès du Relais Petite Enfance au 06 43 87 47 00.

## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

**« Coup de pouce briard » pour un coup de pouce scolaire !**

*À l'initiative de trois marollais, Hélène Estienne, Claudine et François Bailieu, une nouvelle association est née !!!*

Pour ne pas trop délaissier les jeunes scolarisés et leurs familles dans ces temps troublés, la Maison des Jeunes est heureuse de s'associer au « **Coup de pouce briard** » afin de compléter son offre éducative de soutien scolaire à distance.

Si votre enfant, élève d'élémentaire, collégien ou lycéen, rencontre des difficultés sur un cours mal compris ou un devoir à faire, s'il se pose des questions sur son orientation, n'hésitez pas et contactez la Maison des Jeunes. Son responsable, Geoffroy Pascal, vous mettra en relation avec un membre bénévole, compétent et disponible de l'association, pour démarrer le travail de soutien scolaire.

Pour réaliser le fameux triangle d'or, indispensable à l'obtention de réels progrès : parents – bénévoles – apprenants, votre participation est essentielle.

Par ailleurs, si vous pensez pouvoir aider un élève dans un ou plusieurs domaines, ou si vous souhaitez obtenir plus d'information sur l'esprit et les objectifs de l'association, vous pouvez les contacter à l'adresse : [coupdepoussebriard@gmail.com](mailto:coupdepoussebriard@gmail.com).

Maison des jeunes – Geoffroy Pascal  
maisondesjeunes@marollesenbrie.fr – 07 77 72 41 34



## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

**Bénévoles, les enfants ont besoin de vous !**

L'équipe d'animateurs et de bénévoles du soutien scolaire en élémentaire a aussi besoin de renfort. Le nombre croissant d'enfants en difficulté scolaire augmente chaque jour et pour que les apprentissages se fassent dans les meilleures conditions possibles, il faudrait un adulte pour 2 à 3 enfants.

Les séances ont lieu le mercredi de 17h15 à 18h30 au Centre de Loisirs pour les élèves allant du CP au CM2.



## En bref

## ENFANCE

**« On a graffé le mur du centre ! »**

Andy Cassayre et les enfants du centre de loisirs ont collaboré ensemble à une fresque sur le thème « La différence est une beauté qu'il faut apprendre à voir ». Une belle œuvre collective à visée culturelle avec la découverte du graffiti, et civique autour des valeurs de l'inclusion et de la bienveillance. Venez la découvrir !



## ENFANCE

**« Petit-déjeunons ensemble »**

Du 4 au 11 janvier, le service Enfance avec la participation d'Elior, organise les ateliers « Petit-déjeunons ensemble ». Ces ateliers nutritionnels se déroulent en 2 temps : apprendre et comprendre à travers un contenu vidéo et un questionnaire, et appliquer les conseils reçus lors d'un petit-déjeuner aussi coloré et varié que surprenant !

Les enfants apprennent ainsi à composer un petit-déjeuner équilibré, mais aussi à découvrir les différents groupes d'aliments et l'importance de ce repas. Nous remercions le Carrefour City du Centre commercial des Buissons de Marolles pour la mise à disposition des denrées nécessaires à ces ateliers.

## DOSSIER

### Soutenir nos commerçants, on y tient !

*L'année 2020 n'aura pas été des meilleures pour les commerces de proximité. Les deux confinements auront laissé de nombreux commerçants sur le carreau, c'est pourquoi il est important de soutenir « nos commerçants » avant, pendant et aussi après cette longue crise sanitaire.*



Le premier confinement a pris de court de nombreux commerces, et pourtant... Certains ont innové en mettant en place le « click and collect » avant l'heure ! Le deuxième confinement a suscité plus de réactions des commerçants bien sûr, mais aussi des institutions et du public. La fermeture des commerces « non essentiels » du 27 octobre dernier, a soulevé une vague d'incompréhension et de protestation.

Les élus et les maires se sont rapidement mobilisés pour soutenir les commerçants. L'Association des maires de France a aussitôt réagi et les élus de l'AMF ont demandé au gouvernement de revoir rapidement la définition de commerce de première nécessité et de l'élargir, dès lors que les conditions de sécurité sanitaire permettent de préserver la santé des commerçants, de leurs salariés et de leurs clients.

Le 4 novembre, le maire a demandé au préfet une mesure d'exception à Marolles-en-Brie. En effet Alphonse Boye redoutait que, malgré l'interdiction, ces commerçants poursuivent leurs activités par des prestations à domicile, ce qui représenterait un risque sanitaire plus important. Malheureusement, le préfet n'a pas donné suite à cette demande en

raison de la nécessité de respecter les dispositions actuellement en vigueur.

Par ailleurs le 10 novembre, le président du GPSEA et les 16 maires du territoire ont co-signé une lettre adressée au Premier ministre en soutien aux commerçants demandant un assouplissement des mesures actuelles.

Le 28 novembre, les commerces jusqu'alors fermés, ont réouvert leurs portes. « Nos commerçants, artisans et chefs d'entreprises donnent le meilleur d'eux-mêmes chaque jour. Leurs services et leur dynamisme sont indispensables à notre ville. Nous souhaitons être mobilisés à leur côté en leur offrant le plus de visibilité possible », explique Alain Boukris, adjoint au maire.



C'est avec cette envie que le maire et l'équipe municipale lancent le même jour, une campagne positive et pleine d'humour, pour soutenir et aider nos commerçants, artisans en rappelant à chaque Marollais, que les meilleurs sourires, services et produits sont juste là, à portée de main, à côté de chez nous !

Alors ensemble, aimons nos commerçants et soutenons-les !

**MAMAN** M'A DIT  
**ACHÈTE**  
**ICI!**

NOUS AIMONS NOS **COMMERÇANTS**  
ET NOUS LES **SOUTENONS**

RETROUVEZ-LES SUR LE SITE DE LA VILLE  
**MAROLLESENBRIE.FR**  
ET SUR LA **PAGE FACEBOOK**  
@VILLEDEMAROLLES

**PAPI** M'A DIT **QUE LES MEILLEURS COMMERÇANTS SONT ICI!**

NOUS AIMONS NOS **COMMERÇANTS**  
ET NOUS LES **SOUTENONS**

RETROUVEZ-LES SUR LE SITE DE LA VILLE  
**MAROLLESENBRIE.FR**  
ET SUR LA **PAGE FACEBOOK**  
@VILLEDEMAROLLES

**MON VOISIN** M'A DIT  
**FAIS TES COURSES ICI!**

NOUS AIMONS NOS **COMMERÇANTS**  
ET NOUS LES **SOUTENONS**

RETROUVEZ-LES SUR LE SITE DE LA VILLE  
**MAROLLESENBRIE.FR**  
ET SUR LA **PAGE FACEBOOK**  
@VILLEDEMAROLLES



ACM

## Nouvelle année, nouveau bureau !

Le 16 septembre dernier, les membres de l'ACM (Association des Commerçants Marollais) se sont réunis afin d'élire les nouveaux membres du bureau de l'association et remercier les anciens membres pour leur engagement. Cette réunion conviviale autour d'un repas, a également été l'occasion d'échanger sur les activités respectives de chaque commerçant et de se projeter dans l'avenir.



## En bref

COMMERCES

### Une cave éphémère à Marolles



À l'occasion des fêtes, le Centre commercial des Buissons a accueilli « Les Décanteurs », une cave éphémère proposant plus de 150 références (vins, champagnes, whisky, rhums et autres...) Nous avons eu la chance de rencontrer toute l'équipe, professionnelle et accueillante, et qui a eu beaucoup de plaisir à accompagner les clients Marollais dans leur choix de vins et spiritueux pendant ces fêtes de fin d'année.



Retrouvez la cave sur [lesdecanteurs.fr](http://lesdecanteurs.fr)

Innovation

## Créativ-e-the lance son site de vente en ligne !



L'évolution de la crise sanitaire a amené Sandrine, la propriétaire, à revoir l'organisation et le concept de sa boutique. En effet, depuis le dernier confinement, l'équipe de Créativ-e-the a pris le tournant de la digitalisation avec l'organisation de séances de « visio » et de « live » sur Facebook et Instagram, afin de présenter leurs nouveautés.

2021 marquera le virage du concept de la boutique, avec un showroom dédié à la couture qui sera localisé dans la zone d'activité de la Tuilerie, à côté de « Les couleurs de Tolens ». Ce showroom accueillera un large choix de tissus, des articles de mercerie et l'équipe délivrera des conseils en couture.

Autre nouveauté : le site de vente en ligne [creative-store.fr](http://creative-store.fr) ! Ce site permettra ainsi de faire le lien entre la boutique et le showroom et permettra aux clients de découvrir l'étendu des produits proposés par Sandrine : jeux, loisirs créatifs, couture...

## En bref

JO 2024

**Les épreuves équestres ne se feront pas à Grosbois**

Monsieur le Maire avait sollicité le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques 2024 en septembre dernier, afin de proposer d'accueillir les épreuves équestres sur le site du Domaine de Grosbois.

Le Conseil d'administration a validé le choix d'un nombre plus restreint de sites, parmi lesquels ne figurera pas le Domaine de Grosbois.

Le Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques 2024, Tony Estanguet a adressé à la commune, les raisons de ce choix : « Pour les épreuves d'équitation et de pentathlon moderne, nous nous sommes inscrits dans cette logique : nous avons d'abord travaillé sur des hypothèses permettant d'optimiser le site iconique de Versailles, intégré au concept depuis la phase de candidature et qui constitue l'un des marqueurs forts du projet Paris 2024.

*Nous avons néanmoins été attentifs aux propositions alternatives, mais il apparaît qu'aucune autre option, [...] et malgré la qualité des sites, n'est de nature à remettre en cause le site initial du Château de Versailles. Dans ce contexte, il n'est pas envisagé d'intégrer le Domaine de Grosbois à la carte des sites de Paris 2024 ».*

Cependant, l'aventure continue... Marolles-en-Brie engagée dans le programme « Terre de Jeux 2024 » reste mobilisée pour faire de Paris 2024, le projet de tout un pays.

## SPORT &amp; SANTE

**Semaine olympique et paralympique 2021**

*Pour sa 5<sup>ème</sup> édition, la Semaine Olympique et Paralympique se tiendra du 1<sup>er</sup> au 6 février 2021 sur la thématique de la Santé. La Municipalité a souhaité s'inscrire dans l'esprit de la SOP 2021 et sensibiliser plus particulièrement les enfants, sur les risques de la sédentarité.*



Donner envie aux jeunes de faire plus de sport à l'école, mais aussi en dehors. Voilà la dynamique à insuffler aux enfants et c'est tout l'objet de la Semaine olympique et paralympique (SOP 2021) !

Chaque année depuis 2017, la SOP mobilise l'ensemble de la communauté éducative autour de la promotion, de la pratique et des valeurs du sport dans les écoles. Cette année, dans un contexte sanitaire sans précédent, marqué par la Covid-19, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, présidé par Tony Estanguet, a souhaité consacrer cette édition à la santé et la reprise d'une activité physique et sportive.

« Celle de nos enfants est préoccupante, car la sédentarité ne cesse de progresser. 20% des adolescents sont en surpoids. 6 enfants sur 10 passent plus de 3h par jour devant les écrans », précise Tony Estanguet.

La SOP permet d'approfondir une démarche collaborative et transdisciplinaire pour renforcer la place du sport à l'école. Cette édition 2021 mettra à l'honneur l'expérimentation avec pour objectif d'instaurer 30 minutes par jour d'activité physique et sportive à l'école primaire.



## HOMMAGE

## Michel Hubert nous a quitté...

*Le mois dernier, Michel Hubert, grande personnalité de l'association Etoile Marollaise, s'est éteint. Ses amis de l'Etoile lui rendent hommage à travers ces quelques mots.*

« Elle brille, notre étoile, dans le ciel Marollais... »

C'est en chantant à tue-tête ce refrain, composé par notre ami Bernard Vandame, que nous avions l'habitude de nous séparer, après une soirée festive. Et comme tu la connaissais par cœur, c'est vers toi qu'on se retournait quand on hésitait sur les paroles.

C'est bien simple : tu étais notre Wikipedia à nous. Tu savais tout sur l'Etoile, du nom de tous les Présidents qui se sont succédés, à toutes les manifestations que nous avons organisées. Pendant tellement d'années, tu as été le « Monsieur Loyal » du Loto ! Tu n'as jamais eu ton pareil pour tirer les boules.

Que de souvenirs, mon Dieu, qui se bousculent ! Ça va des journées « coupe du bois » aux week-ends « randonnées » que tu organisais avec maestria. Ça t'a même valu d'être entendu par la Gendarmerie, une après-midi de printemps, dans le Jura, après qu'une de nos adhérentes ait dû être évacuée après une mauvaise chute.

J'ai un souvenir personnel avec toi, mon Michel. J'ai dû, à ta demande express, écrire une lettre de motivation pour avoir l'honneur d'entrer à l'Etoile. C'était il y a plus de vingt ans et je m'en rappelle comme si c'était hier.

Et ton déménagement ! Tu nous avais promis de la sueur et des rires. Et on a eu de la sueur et des rires.

Qui va allumer le bûcher, à la Saint Jean, maintenant que tu nous as fait la mauvaise blague de partir ?

D'après le dicton, nul n'est indispensable.

Et pour une fois, je suis sûr que le dicton se trompe.

« ...et on boit à l'amitié ».



## En bref

### BÉNÉVOLES ET VOLONTAIRES

### Merci, nous avons besoin de vous !

Le 5 décembre dernier était la Journée Internationale des Bénévoles et des Volontaires.

À cette l'occasion, nous avons tenu à rendre hommage sur la page Facebook de la Ville de Marolles-en-Brie, à toutes les personnes s'investissant sans compter au profit d'une association, d'une œuvre caritative, ou au sein de leur ville.



À vous tous, acteurs de l'ombre, nous tenions à vous dire un très grand MERCI ! Merci pour votre abnégation, merci pour votre temps, merci pour votre énergie, merci pour vos sourires, mais avant tout merci de faire vivre notre ville, de la rendre plus attractive, plus humaine, plus citoyenne, plus belle.

Parce qu'un bénévole se cache au fond de chacun d'entre nous, vous aussi, à votre niveau, vous avez le moyen de vous investir pour votre ville.

De nombreuses associations sont à la recherche de bénévoles, ne serait-ce que pour quelques heures. Et nombreuses sont les personnes dans le besoin d'une aide matérielle ou intellectuelle.

N'hésitez pas à prendre directement contact auprès des Présidents d'associations, ou bien auprès du service Population de la mairie au 01 45 10 38 38 ou encore par mail à l'adresse : [responsable-population@marollesenbrie.fr](mailto:responsable-population@marollesenbrie.fr).



## CCAS

## Des colis de Noël pour nos aînés

Cette année, le contexte sanitaire n'a pas permis la réalisation du traditionnel banquet des aînés. L'opération de remise de colis de Noël pour les Marollais de plus de 70 ans a apporté un peu de convivialité et de joie en cette période troublée.

Ainsi, plus 120 colis ont été remis par les élus aux Marollais qui s'étaient préalablement inscrits.

Si vous n'avez pas pu vous inscrire cette année, nous vous invitons à vous faire connaître d'ores et déjà auprès du CCAS en les contactant soit par téléphone au 01 45 10 38 23 ou par email à [secretariat-social@marollesenbrie.fr](mailto:secretariat-social@marollesenbrie.fr).

## CCAS

## Faites-vous connaître !

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un lieu d'accueil et d'écoute et il met en œuvre la politique sociale de la municipalité.

Il regroupe ainsi les actions suivantes :

- les aides communales : aides sur factures, participations aux frais de colonies de vacances et de voyages scolaires...
- l'organisation de sorties pour les séniors ou les familles, un service de téléassistance pour les seniors,
- l'instruction des dossiers de R.S.A. (Revenu de solidarité active), les demandes de cartes de transport Améthystes,
- l'accompagnement dans les démarches de demande de logement.

Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire auprès du CCAS soit par téléphone au 01 45 10 38 23 ou par email à [secretariat-social@marollesenbrie.fr](mailto:secretariat-social@marollesenbrie.fr).

## LA MUTUELLE COMMUNALE

**Téléphonie et téléassistance mobile sociale et solidaire**

*La commune a adhéré à la Mutuelle Communale proposée par l'association Mut'Com. Elle est ainsi en mesure de faire bénéficier aux Marollais, de tarifs négociés pour des prestations allant de 15% à 30% en-dessous des tarifs habituels. Dans cette logique, Mut'Com a pu négocier deux offres de téléphonie, MUT'COM Connect et MUT'COM Protect, réservées aux personnes de plus de 55 ans.*



Les deux forfaits téléphoniques MUT'COM Connect et MUT'COM Protect, ont la particularité d'intégrer une conciergerie accessible 24h/24 et 7j/7. Elle permet de rompre l'isolement et offre de très nombreuses possibilités :

- La commande et la livraison des courses pour une personne âgée ne pouvant se déplacer ;
- L'organisation d'un déplacement ;
- La commande de billet de train ;
- Le rappel d'un rendez-vous médical ou autre ;
- Le programme télé du soir, la météo du lendemain, etc...

Ou tout simplement vous permettre de discuter lorsque l'on se sent seul. Dans le cas où la conciergerie venait à détecter une fragilité ou un problème, l'adhérent serait transféré vers la plateforme de vie sociale.

**MUT'COM Connect**

Ce premier forfait à 14€/mois, comprend les appels et SMS illimités, 20 GIGA d'internet et utilise le réseau 4G de l'opérateur Orange, le 1er réseau mobile en France.

**MUT'COM Protect**

Ce second forfait à 29€/mois, possède les mêmes caractéristiques que MUT'COM Connect et comprend en plus une téléassistance mobile.

Les adhérents disposent ainsi d'un téléphone avec un simple bouton d'alerte, qui une fois activé, vous géolocalise. Dans le même temps, un opérateur prend contact avec vous pour connaître le problème, ou en cas de non-réponse l'opérateur alerte vos proches ou les services de secours.

S'agissant d'un service à la personne, les adhérents bénéficient de 50% de crédit d'impôt.

**Autres services disponibles depuis le 1<sup>er</sup> septembre**

- La téléconsultation (7j/7 et 24h/24) est prise en charge par la mutuelle pour tous les niveaux de garanties ;
- La plateforme de vie sociale : cette plateforme vous accompagne dans vos préoccupations de la vie quotidienne (vie de famille, conciliation vie famille/vie professionnelle, santé et bien-être).

**La Mutuelle Communale, comment adhérer ?**

La complémentaire de santé de la Mutuelle Communale vous intéresse ? Vous souhaitez discuter avec un représentant afin d'évaluer la formule la plus en adéquation avec vos besoins ?

Vous pouvez contacter Jean-Paul LUNEL au 01 69 83 33 30 – 06 38 59 34 95.

## En bref

### CONSERVATOIRE

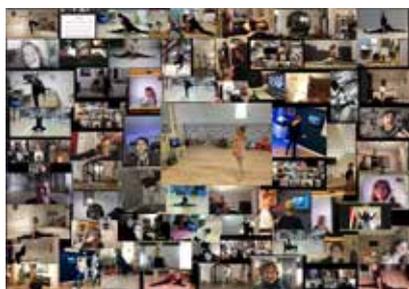
#### Pendant le confinement...

Ce 2<sup>ème</sup> confinement était un nouveau défi et nous a permis encore une fois de nous réinventer. Nos professeurs ont fait preuve d'imagination pour proposer à leurs élèves un suivi pédagogique à la hauteur de leur talent. A l'exclusion des tous petits en éveil musical pour qui il était compliqué de proposer des ateliers, toutes les disciplines ont pu continuer.

Des cours de rattrapages pour la danse auront lieu tout au long du reste de l'année scolaire pour ne pas pénaliser les élèves n'ayant pu suivre les cours en visio.

Merci à tous nos professeurs ainsi qu'à nos adhérents d'avoir été si compréhensifs et solidaires.

Nous espérons que 2021 nous permettra de reprendre vite nos activités en toute sérénité. Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année artistique !



### LE NEZ AU VENT

#### Venez nous rejoindre pour avancer !

En plus du pedibus qui a repris fidèlement pour le grand bonheur des petits et grands, l'association Le Nez au Vent passe à la vitesse supérieure en 2021 avec de nouvelles activités sur le vélo : une vélo-école, l'achat d'un vélo-cargo et d'un tricycle à assistance électrique (disponibles au printemps 2021), la mise en place du savoir-rouler à vélo à l'école pour les enfants de CM2 en mai-juin, ateliers de réparation, nouvelles sorties vélo familiales et VTT, et la Bourse aux Vélos prévue le dimanche 11 avril 2021. Par ailleurs, nous recherchons une personne motivée pour participer à l'encadrement de notre vélo-école. Possibilité de formation professionnelle.

### RENCONTRES MAROLLAISES

#### Des projets pour 2021 !

Le début de la saison 2020/2021 a été marqué par l'arrêt des cours suite au confinement. Nous allons mettre en place, dès la reprise des cours, une procédure de dédommagement des cours perdus pour les activités encadrées par les animateurs rémunérés. Une déclaration d'activité partielle a également été faite afin de maintenir aux animateurs salariés une partie de leurs revenus pendant l'arrêt des cours.

L'année qui commence ne pourra être que meilleure, suivant les dernières consignes, toutes les activités devraient reprendre aux alentours du 20 janvier.

Nous prévoyons de reprogrammer nos manifestations habituelles pour cette année : l'Exposition annuelle des ateliers de l'association avec démonstration des différentes activités et le Troc et Puces (les dates seront précisées ultérieurement).

En lien avec les enseignants, une animation apiculture est prévue dans les écoles afin de faire découvrir la vie des abeilles aux élèves.

Nous espérons tenir notre Assemblée Générale en présence de nos adhérents fin Janvier si les conditions le permettent.

Si vous souhaitez apporter vos compétences et animer les manifestations de l'association, nous invitons les actifs et jeunes retraités à rejoindre nos équipes de bénévoles !

Rencontres Marolaises vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2021.

### SECOURS CATHOLIQUE DU PLATEAU BRIARD

#### Marolles, Ville solidaire

Depuis presque huit ans maintenant, l'antenne du Secours Catholique du Plateau Briard accueille les mardis après-midi, dans des locaux mis à disposition gratuitement par la municipalité, des personnes en difficulté venant des cinq communes afin de leur apporter une aide alimentaire, vestimentaire et administrative. Sont également prises en charge les personnes résidant dans les deux hôtels sociaux du territoire. Notre activité, largement ralentie suite aux contraintes sécuritaires et sanitaires, se poursuit au Chêne de Mambré, où veille une solide équipe d'une dizaine de bénévoles.

Si nous continuons notre action, c'est surtout grâce à la générosité des habitants sollicités par divers biais : collectes alimentaires devant les supérettes, appels lors des messes dominicales, dons en nature spontanés et soutien actif de la majeure partie des commerçants marollais.

Il ne faut surtout pas oublier l'engagement du Centre de Loisirs, du Conseil Municipal des Enfants et de la Maison des Jeunes qui organisent plusieurs fois par an des collectes alimentaires et de jouets pour Noël.

S'ajoute cette année la collecte de fournitures scolaires organisée par le CIREP lors du Forum des associations.

C'est l'ensemble de ces apports qui nous permet de répondre au mieux aux sollicitations des personnes en difficulté.

Merci à chacun d'entre vous pour votre générosité !



## TENNIS CLUB DE MAROLLES

**Petite reprise des activités**

Le TCMB (comme les autres Associations) se trouve confronté aux décisions gouvernementales qui ralentissent le bon fonctionnement du club. Jusqu'aux vacances de la Toussaint, avec l'aide du TC Servon que nous remercions, les cours collectifs ont été assurés, et nos adhérents « loisirs » ont pu continuer à jouer sur nos terrains extérieurs.

Mais hélas, nous avons dû fermer le club au mois de novembre et lorsque nous avons pu reprendre, en extérieur d'abord, nous avons, dès le dimanche 29 novembre, procédé aux premiers rattrapages de cours pour votre plus grande satisfaction. Nous comptons également sur les vacances scolaires de Noël pour continuer ces séances de rattrapage.

Nous ne connaissons pas aujourd'hui l'impact définitif de la COVID-19, mais il est évident qu'un point sera fait en fin de saison afin de calculer le préjudice subi qui viendra en déduction de vos prochaines adhésions.

Nous vous adressons tous nos vœux de bonne et heureuse année pour 2021, en espérant pouvoir très vite oublier 2020 qui ne restera qu'un mauvais souvenir loin, très loin derrière nous !

*Le comité de direction*

## LA MARANDOLLAISE

**Votre club de marche**

Vous souhaitez découvrir les aspects pittoresques de notre région, vous aider à garder la forme par la pratique de marches de différents niveaux, rencontrer et échanger avec d'autres marcheurs à l'occasion de séjours en région ou bien encore acquérir le statut d'animateur après quelques jours de formation ? Alors La Marandollaise est faite pour vous !

En ces temps difficiles, la pratique d'un minimum d'activité physique permet de réduire les risques pathologiques consécutifs à une trop grande inertie.

Choisissez parmi un grand choix d'activités : randonnées classiques, randonnées santé, séjours en région, marche nordique Zen, marche nordique sportive ou audax (interruption tant que les restrictions sanitaires sont en place).

Nous vous invitons à consulter notre site 'www.marandollaise.fr' pour mieux nous connaître et nous rencontrer à l'occasion d'une randonnée ou d'une séance d'essai.

Prenez contact et bougez avec La Marandollaise !

Bonne année 2021 !



## En bref

## YAKADANSÉ

**Spectacle reporté = spectacle de qualité !**

Depuis le début de la pandémie de la Covid-19, Yakadanse est tributaire des organismes gouvernementaux et des décrets de la préfecture ayant bouleversé la vie des adhérents et de l'association. Compte-tenu des mesures de restriction, l'Assemblée Générale s'est déroulée en huis-clos. Les adhérents ont été amenés à voter par Internet au préalable.

Malheureusement, le spectacle de fin d'année n'aura pas lieu car trop peu de cours ont été assurés, ce qui ne nous permettrait pas de présenter un spectacle de qualité. Nous espérons pouvoir en organiser un, de moindre ampleur, dans le gymnase, courant du mois de juin (si les conditions le permettent, bien sûr). Autrement, nous attendons juin 2022 pour vous présenter le fruit du travail des cours dispensés tout au long de l'année.

Nous souhaitons à tous les adhérents et à leur famille une excellente année 2021 pleine de joie, de danse et de bonheur.

## MAROLLES KARATE DO SHUKOKAI

**Le Karaté, un style de vie**

Le Karaté Do n'est pas qu'une discipline de combat poings-pieds. C'est avant tout une école de vie qui peut nous aider à libérer notre corps et notre esprit des contraintes environnementales et des blocages que nous nous imposons inutilement. Si vous éprouvez le besoin de retrouver un équilibre aussi bien physique que mental alors l'une de nos activités pourraient vous convenir : Karaté Do, Karaté sénior (+60 ans) ou Body karaté (en musique, sans aucun combat), n'hésitez pas à nous contacter pour connaître les horaires des cours. Meilleurs vœux pour cette année 2021.



Contact : Marolles Karaté do Shukokai – Président : Patrick CHENEAU - pcheneau0585@orange.fr

## JEU-CONCOURS

### Tableaux Vivants : mettre l'art en scène

*Qui n'a jamais rêvé d'être une œuvre d'art digne d'être exposée dans un musée ? Si en cette période troublée nous ne pouvons nous rendre dans les lieux culturels, il faut alors que les lieux culturels viennent à nous. C'est pourquoi nous lançons le jeu-concours Tableaux Vivants : mettre l'art en scène !*

**C'est quoi le principe ?** Il s'agit de se prendre en photo en utilisant tout ce qui nous entoure (mobilier, accessoires, personnes...) afin de recréer une œuvre célèbre. Et hop, un ustensile de cuisine devient une coiffe, et le tablier de maman, une toge !

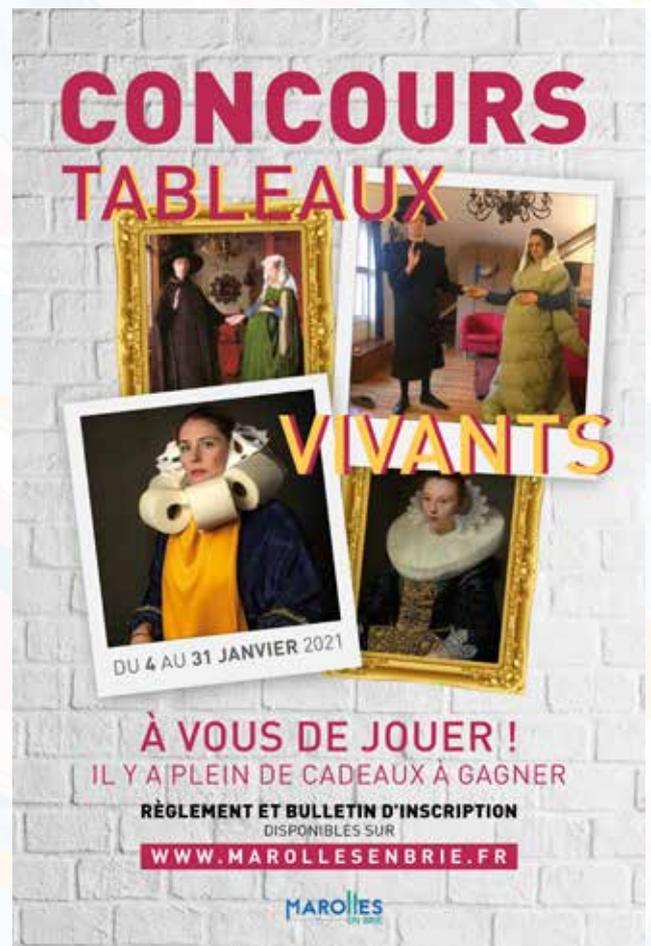
**Comment participe-t-on ?** En envoyant le bulletin d'inscription et le règlement du concours signés à l'adresse mail [evenementiel@marollesenbrie.fr](mailto:evenementiel@marollesenbrie.fr). Vous en trouverez un exemplaire sur la page Facebook et le site internet de la ville, ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

**Combien de temps dure le concours ?** Les inscriptions sont ouvertes du 4 au 31 janvier 2021, à minuit.

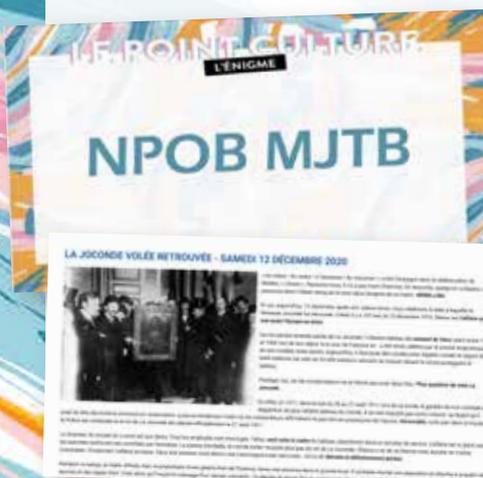
**Comment gagne-t-on ?** Les photographies seront d'abord soumises au vote du public sur la page Facebook de la commune. Celles qui obtiennent le plus grand nombre de réactions positives tout au long de la période définie (soit du 1<sup>er</sup> au 4 février 2021 inclus), détermineront les trois vainqueurs du Prix du Public. Puis, un jury se réunira pour désigner les trois vainqueurs du Prix du Jury. Les noms des six vainqueurs seront annoncés le 8 février 2021, sur les réseaux sociaux de la ville.

**Que gagne-t-on ?** Des entrées au musée, des livres d'arts, des impressions de sa photo en qualité professionnelle, une diffusion sur les réseaux sociaux et une publication dans le prochain Marolles Infos !

Prêts à relever le défi ? Alors choisissez une œuvre d'art, faites-vous beaux, dégainez vos appareils photos, et envoyez-nous votre chef-d'œuvre !



Crédits photos : « Portrait de jeune Femme » par Nicolas Pickenoy @Instagram/bryanbeasleyphoto  
« Portrait de Gabrielle Arnault » par Louis Leopold Boilly's. Credits photo Compte Twitter DeClementia



## LE POINT CULTURE

### Quand la culture s'invite chez vous

Publié le samedi, Le Point Culture est d'abord introduit le matin par une énigme. Sa solution vous donne un indice sur le thème développé dans l'article de l'après-midi. Anecdotes historiques, fait divers du jour ou encore, origines d'une expression française ; les thèmes seront variés et surprenants. Retrouvez déjà Les Points Culture sur les Bookwomen, Lully, l'origine de l'expression « Ça coûte un bras » et l'Affaire de La Joconde volée retrouvée, sur le site internet de la ville (rubrique 'Sortir', page 'Culture').

GPSEA

## Connaissez-vous la bibliothèque de Marolles ?

*Située sur la place des Quatre saisons, à côté de la crèche, la bibliothèque vous accueille les lundi, mercredi et samedi. Constituée d'une équipe de 9 bénévoles marollaises, très investies, et d'un agent du Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), notre bibliothécaire Eliane Maillé.*



### Comment s'inscrire ?

L'inscription est gratuite, il suffit d'apporter un justificatif de domicile. Bientôt, une carte unique permettra d'accéder gratuitement à toutes les bibliothèques et médiathèques du GPSEA.

Vous pouvez emprunter 6 documents par carte, pour une durée d'un mois.

### Quels types de livres peut-on trouver à la bibliothèque ?

Au rez-de-chaussée, dans la section pour enfants, vous trouverez des albums pour les 0-3 ans et pour les plus grands, des contes, des romans, des magazines, des documentaires sur des sujets variés et des bandes dessinées.

Au rez-de-chaussée toujours, dans la section pour les adultes, vous trouverez des romans, des romans policiers, des biographies, des livres en gros caractères et des magazines.

Le premier étage regroupe le public des jeunes et les adultes, avec des romans, de la science-fiction, des romans policiers, des classiques (fond scolaire), des bandes dessinées et des documentaires sur des sujets variés.

La bibliothèque reçoit régulièrement des nouveautés qui sont mises en présentation pour que tout le monde en prenne connaissance.

Il n'y a pas de site internet propre à la bibliothèque de Marolles, mais il y aura bientôt un portail commun à toutes les bibliothèques et médiathèques du GPSEA. En attendant, le catalogue est consultable sur le site :

[www.infocom94.fr/bibliotheque-marolles](http://www.infocom94.fr/bibliotheque-marolles).

La bibliothèque accueille des groupes d'enfants de la crèche, du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et du centre de loisirs et l'équipe espère pouvoir à terme en faire autant avec les enfants des écoles.

Un médiabus itinérant dessert Marolles un jeudi sur deux de 15 h à 18 h, près du collège Georges Brassens. Sur le site du GPSEA, vous pouvez également emprunter des livres numériques. Ces deux offres complètent celle de la bibliothèque, n'hésitez pas à en profiter !

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 14 h à 17 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30, et samedi de 10 h à 12 h 30 (en période de vacances scolaires, la bibliothèque n'est ouverte que le samedi matin).

## En bref

GPSEA

### Conseils Info-énergie gratuits

Réduire votre facture d'énergie ? Engager des travaux de rénovation thermique ? Utiliser des énergies renouvelables ? S'informer sur les aides financières ?

Pour obtenir des conseils gratuits, neutres et indépendants sur vos travaux, Grand Paris Sud Est Avenir vous propose de rencontrer près de chez vous un conseiller info-énergie de l'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne.



Rendez-vous au 01 41 94 32 25  
ou à [devdurable@gpsea.fr](mailto:devdurable@gpsea.fr)

GPSEA

### Espace Emploi

L'Espace emploi du Plateau Briard se situe sur Marolles, dans les locaux du GPSEA à l'Espace des Buissons. Il accueille les demandeurs d'emploi des communes de Marolles-en-Brie, Mandres-les-Roses, Périgny-sur-Yerres, Villecresnes et Santeny. Il est animé par un conseiller emploi professionnel et une équipe d'accompagnateurs bénévoles.

Au sein de cet espace, les bénéficiaires peuvent faire l'objet d'un accompagnement en matière de recherche d'emploi, de mise en relation avec des entreprises locales, d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, mais aussi, être orientés vers d'autres acteurs de la formation et de l'emploi. Ils bénéficient gratuitement de l'accès à internet, à un photocopieur, une imprimante et au téléphone dans le cadre de leurs recherches.

Des informations collectives ou ateliers sont organisés en fonction des demandes.

Leur mission est de mettre un demandeur d'emploi en situation de retrouver un travail par lui-même : mise en forme du CV et des courriers, définition d'une stratégie de recherche, point avec lui après chaque entretien.

### HORAIRE D'OUVERTURE

- Lundi et mercredi : 9h à 12h – 13h30 à 17h30
- Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Informations ou réservations

Tél : 01 45 98 38 66 - [bibliotheque.marolles@gpsea.fr](mailto:bibliotheque.marolles@gpsea.fr)

Information au 01 41 94 32 26 -  
[espace-emploi@gpsea.fr](mailto:espace-emploi@gpsea.fr)



À l'heure où nous écrivons cette tribune, le confinement vient tout juste de s'assouplir, les fêtes de fin d'année, sans euphorie, restent à venir et les directives gouvernementales les plus incohérentes se succèdent à un rythme soutenu.

Sur Marolles, nos commerçants ont souffert et souffrent encore des mesures sanitaires obligatoires. Nos commerces « non essentiels » résistent douloureusement.

- Pour les soutenir, Monsieur le Maire a décidé d'associer sa signature à celle des autres Maires du Plateau Briard, au bas d'une lettre adressée au Préfet. Lettre qui n'a produit aucun effet.

La municipalité a également déployé une campagne publicitaire, à la réouverture des commerces, avant Noël.

Même si ces actions sont louables, **l'on peut regretter que la Mairie soit restée si timide et si discrète** auprès de nos commerçants « non essentiels » lorsqu'ils étaient fermés, alors que des communes sur le territoire, ont mis en place d'autres types d'assistance et de soutien (distribution de bons d'achats, paiement des pénalités pour les commerces qui voulaient rester ouverts ..).

**Alors que le Golf a bénéficié, quant à lui, d'un cadeau de 24 000 € d'exonération de loyer, pourquoi ne pas avoir donné un petit coup de pouce aux commerces marollais en mal de payer le leur ?**

- Malheureusement il n'y a pas que les commerçants qui souffrent du confinement, nos associations également ! Associations qui ont déjà vu leur taux d'adhésions chuter d'au

moins 30% avec le 1er confinement et qui, pour certaines, n'ont même pas pu rouvrir à la rentrée.

**Un grand merci et un grand bravo au Conservatoire et à ses professeurs pour avoir organisé les cours en Visio-conférence, quand c'était possible, afin de maintenir le lien avec les élèves.**

Autre sujet de questionnement : après le recrutement d'un collaborateur de cabinet, la Mairie recherche un secrétaire général pour seconder Monsieur le Maire et son équipe dans son quotidien et son action managériale.

**Tous ces recrutements alourdissent le budget « charges du personnel » et donnent à penser que la fonction municipale accable Monsieur le Maire et son équipe !! Inquiétant !**

La disparition, un temps, de la Police Municipale, pour raison sanitaire, a donné libre court à toutes les spéculations, du fait d'un manque d'information. Un choix de la municipalité.

Cette absence témoigne, malheureusement, de l'extrême fragilité d'un système sécuritaire non mutualisé et en sous-effectif.

**Chers Marollais, chères Marollaises, toute l'équipe de Marolles, mon Village vous souhaite une très bonne année 2021.**

**Nous vous adressons tous nos vœux de santé, de bonheur et de joie.**

**Que cette Nouvelle Année nous fasse oublier la morosité de 2020 !**

Fidèlement vôtre.

« Marolles, mon village »

<https://www.facebook.com/marollesmonvillage/>  
marollesmonvillage94@gmail.com



Chères Marollaises, Chers Marollais,  
Nous débutons cette tribune en vous présentant tous nos meilleurs vœux.

Que 2021 soit signe de bonheur, de réussites et surtout de santé pour vous tous.

**Au terme d'un semestre de gouvernance**, nous nous interrogeons sur les axes stratégiques de la politique municipale :

## LA SÉCURITÉ

Au printemps de cette année très compliquée, (attentats, virus, violences, incivilités) la police municipale de Marolles s'est installée dans ses locaux.

Dès son arrivée, le chef de police et son équipe se sont rapprochés de la population, des commerçants, et ont fait preuve d'écoute, de dialogue afin de trouver des solutions pour résoudre les situations conflictuelles rencontrées.

Ce travail de proximité a été efficace et apprécié de tous.

Quelles sont aujourd'hui les intentions de la majorité municipale ? Être absorbée par la police pluri communale Santeny/Mandres ?

Ces raisons et les différentes pressions subies ont contraint notre chef de police pourtant compétent et investi à démissionner.

Nous resterons attentifs à l'impact financier de cette mutualisation éventuelle, ainsi que sur le sujet du recrutement du chef de police.

## LES FINANCES

Comme les années précédentes, l'équipe sortante a réalisé en

2019 **un résultat excédentaire de près d'un million d'euros**, grâce à une gestion saine et rigoureuse, et ce avec **8 millions d'euros d'investissements**, ceci afin de financer des projets en faveur de Marolles. Malgré cette opportunité, la nouvelle équipe n'a pas inscrit ses propres investissements dans son budget 2020.

En revanche, le budget de fonctionnement a été augmenté afin de financer les promesses de campagne (augmentation des subventions, aide exceptionnelle sur deux ans au tennis club, minoration du bail du golf, augmentation significative du personnel vacataire et d'entretien...).

## LA COMMUNICATION

Quant aux promesses et aux valeurs tant vantées : la concertation avec les Marollais, la création de commissions citoyennes, la démocratie participative,

le budget participatif, la transparence sur les décisions (fermeture du poste de police, actions avec les commerçants, travaux en cours et à venir ...) que sont-elles devenues ?

Par ailleurs, si le contexte rend les manifestations compliquées, nous déplorons le manque de moyens mis en oeuvre pour les fêtes de fin d'année, à l'image de ce qui a été fait dans les communes avoisinantes.

Vos élus restent à votre écoute: [elus.vivremarolles@gmail.com](mailto:elus.vivremarolles@gmail.com)  
Rejoignez-nous sur le groupe Facebook Vivre Marolles.

## QUE D'ESPOIR AU SEUIL 2021 !

Comme nous l'espérons tous, puisse 2020 emporter avec elle toutes les difficultés que nous avons connues : une pandémie dévastatrice, une récession économique sans précédent, du terrorisme, et sa cohorte d'actes intolérables...

Il convient cependant d'être optimiste avec raison. La pandémie est toujours là et plus que jamais nous devons respecter les gestes barrières et les consignes de sécurité qui font leur preuve.

Les vaccins qui arrivent permettront nous l'espérons, d'envisager la réduction des contraintes en vigueur. Les conséquences de la crise économique, apparaîtront hélas réellement en cette nouvelle année et elles dureront sur de longs mois...

C'est dans ce contexte que nous préparons 2021 depuis que vous nous avez confié la gestion de notre commune. Nous avons eu à cœur d'être toujours au plus près de vous, de nos commerçants, de nos associations, des Marolles et des Marollais que nous avons rencontrés ou reçus en Mairie.

Notre volonté de simplicité, notre disponibilité a permis d'apaiser l'ambiance générale afin de travailler avec tous dans la confiance réciproque.

Cette confiance, nous la devons également aux agents municipaux. Aujourd'hui, ces Femmes et ces Hommes sont managés dans le respect des règles de droit et le mérite qui sont des valeurs fortes de l'équipe en place.

L'opposition municipale est également considérée avec respect. C'est pourquoi nous l'avons invitée et associée tous les lundis aux réunions virtuelles de gestion du second confinement.

Dans ce contexte apaisé, nous avons préparé les projets que nous vous présenterons durant le premier semestre de l'année : les travaux en cours, la mutualisation de la police municipale, l'installation du city stade et des tableaux lumineux notamment.

Nous espérons vivement que la situation sanitaire nous permettra de déployer tous nos projets participatifs.

Tous les élus de la majorité municipale vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Une bonne santé à vous et tous les vôtres, beaucoup de perspectives à vous tous.

**Groupe de la majorité municipale**

# Clin d'œil

## CLIN D'ŒIL

### De nouveaux services à Marolles

Un peu d'optimisme dans un contexte économique compliqué !

L'agence de communication digitale Oricom vient de s'installer à Marolles. Oricom propose la création de sites internet adaptés aux besoins divers des entrepreneurs. Anciennement situé à Servon, la société a choisi de s'installer à Marolles et d'intégrer les bureaux de la société Les Fourmis (société de travaux d'intérieur, bâtiment).



Oricom - 01 84 80 12 27 – oricom.fr

Luc Hennebert, fondateur de la structure d'aide à la personne « A tout cœur service », qui a vu le jour en 2009 en partenariat avec un mandataire judiciaire, propose ses services divers : livraison de courses, accompagnement dans des déplacements, petits travaux d'intérieur, garde d'animaux...

A tout cœur service – 06 17 24 63 60



# 26 Bloc notes

## Votre mairie



**LA MAIRIE** accueille le public du lundi au samedi. Tél. : 01 45 10 38 38 – Mail : accueil@marollesenbrie.fr.

### ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-18h  
Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h  
Vendredi et samedi : 9h-12h  
Tél. : 01 45 10 38 38

*Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.*

### SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h  
Mardi : 13h30 - 18h  
Vendredi : 9h - 12h  
Tél. : 01 45 10 38 31

### CCAS

Lundi : 9h - 12h  
Mardi à jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 18h  
Vendredi : 9h - 12h  
Tél. : 01 45 10 38 30

### SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur RDV  
au 01 45 10 03 30

### SERVICE URBANISME

Le service vous reçoit désormais aux ateliers des services techniques sur RDV les lundi et mardi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.  
Tél. : 01 45 10 03 32



## POLICE MUNICIPALE

Espace des Buissons - 2 av. des Bruyères

### HORAIRES

- Lundi / Mardi : 8h - 20h
- Mercredi / Jeudi : 8h - 22h
- Vendredi : 8h - minuit
- Samedi : 14h30 - minuit

### CONTACT

☎ 06 13 96 10 90

✉ policemunicipale@marollesenbrie.fr

[www.marollesenbrie.fr](http://www.marollesenbrie.fr)



## Votre publicité dans le Marolles Infos ?

Contactez-nous à [publicite@marollesenbrie.fr](mailto:publicite@marollesenbrie.fr) ou au 01 45 10 38 38.



## État civil

### Bienvenue aux bébés :

- Charles BALLOT, le 20/11/220
- Manon PONS, le 22/11/2020

### Ils se sont dit oui :

- Adrien GROSA et Gaëlle CHEVALLIER, le 07/11/2020

### Ils nous ont quittés :

- Renée COURSAULT veuve PAMBRUN, le 26/10/2020
- Simone CIANTI veuve SILVAIN, le 08/11/2020
- Dossa ZODEOUGAN, le 09/11/2020
- Marie MORTIER veuve CHOQUEREAU, le 23/11/2020
- Colette ROUSSELOT veuve MARTINEZ, le 26/11/2020



Dir. pub. : Alphonse Boye  
Rédac. chef : Stéphanie Ferreira  
Concept. graph. : Mahaly Andriamaheninjafy  
Impression : DESBOUIS GRESIL  
Distrib. : FAB DISTRIB  
Tirage : 2000 exemplaires  
Photographies : 123RF et service communication



# Numéros utiles

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : 1-9 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil (du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30) – Tél. : 36 46 – [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- **Taxi conventionné** : 06 08 73 85 30
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 72 23 00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV au 0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15) – [www.caf.fr](http://www.caf.fr) – Permanence administrative le vendredi 9h/12h et 13h30/17h au CC Michel Catonné à Boissy-Saint-Léger. Tél. : 01 45 69 70 33
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26

# Professionnels de santé

## AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

## CHIROPRACTEUR

- Maram DREYCOURT, 5 rue de la Porte des Bois – 06 16 77 24 01

## CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs – 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

## COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40  
[contact@sylvie-gegou-coaching.com](mailto:contact@sylvie-gegou-coaching.com)

## DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie – 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

## INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Patricia KHIRI, Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45

## KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis – 01 43 86 18 56
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

## MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Michel DUCOURTIEUX, 52 avenue de la Belle Image – 01 45 99 24 74
- Michel MARCENAC, 8 rue des Taillis – 01 45 98 16 58
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

## ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois – 01 45 99 36 22

## ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons – 01 45 99 41 86

## OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57

## PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

## PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

## PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 90
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon – 07 68 73 69 29

## PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon – 06 66 40 60 16

## SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

## VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire, 2 Hameau d'activités de la Tuilerie – 01 43 86 13 13



# SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE SUR NOS RÉSEAUX



**SUR FACEBOOK**

[@VILLEDEMAROLLES](https://www.facebook.com/villedemarolles)

[fb.com/villedemarolles](https://www.facebook.com/villedemarolles)



**SUR INSTAGRAM**

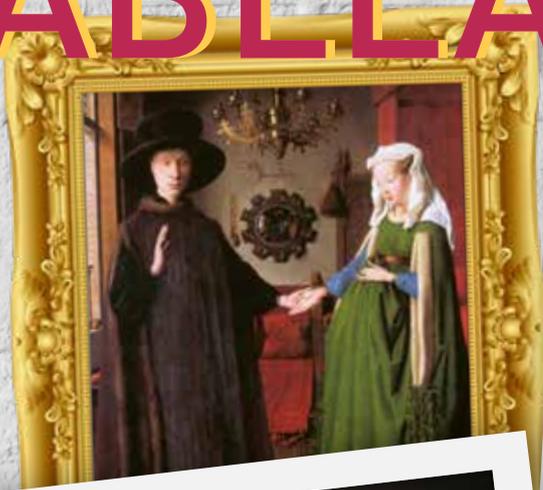
[@VILLEDEMAROLLES](https://www.instagram.com/villedemarolles)



**SUR YOUTUBE**

[VILLE DE MAROLLES-EN-BRIE](https://www.youtube.com/villedemarolles)

# CONCOURS TABLEAUX



DU 4 AU 31 JANVIER 2021

# VIVANTS



**À VOUS DE JOUER !**  
IL Y A PLEIN DE CADEAUX À GAGNER

**RÈGLEMENT ET BULLETIN D'INSCRIPTION**  
DISPONIBLES SUR

[WWW.MAROLLESENBRIE.FR](http://WWW.MAROLLESENBRIE.FR)